

Michèle Picard
MAIRE DE VÉNISSIEUX

MOTION

Sakineh Mohammadi Ashtiani - Citoyenne d'honneur-

Motion de soutien à Sakineh Mohammadi Ashtiani et contre la lapidation

Compte tenu de la menace de lapidation qui plane sur Sakineh Mohammadi Ashtiani ;

Considérant que la peine de mort doit être abolie dans les 58 pays qui l'appliquent encore ;

Considérant que la lapidation est un acte barbare, d'un autre âge que rien ne peut justifier, qu'elle est un crime contre l'humanité qui doit être aboli partout et pour toujours ;

Considérant que Sakineh est victime d'une atteinte aux droits des femmes, et qu'elle est le symbole de toutes ces femmes lapidées ou menacées de l'être, victimes de l'oppression, de la ségrégation et des discriminations ;

Compte tenu de l'élan de solidarité mondial nécessaire pour sauver Sakineh et les autres personnes menacées de la lapidation ;

Le Conseil Municipal de Vénissieux décide :

- de soutenir les actions pour exiger sa libération
- de soutenir les actions contre les lapidations
- de faire connaître à ses concitoyens par tous les moyens utiles l'engagement de la Ville : publications municipales, site internet de la Ville, conférences ...
- de porter cette information à la connaissance de :
 - l'Ambassadeur d'Iran en France
 - monsieur Nicolas Sarkozy, Président de la République
 - les organismes et associations qui oeuvrent à la libération de Sakineh.